

**Privé, Public : tous concernés !**

**RETRAIT !**

**Tous en grève le 31 mars !**

9 mars : 500 000 manifestants à travers plus de 200 rassemblements pour le retrait du projet de loi « travail » à l'appel de FO, CGT, Solidaires et FSU et des organisations syndicales étudiantes et lycéennes (UNEF, UNL, FIDL).

C'est plus que les premières mobilisations contre le CPE (Jean-Claude Mailly).

Et pour cause, le cœur de ce projet de loi, c'est l'inversion de la hiérarchie des normes : tout serait défini au niveau de l'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable au salarié. Toutes les garanties collectives seraient remises en cause.

**Inverser la hiérarchie des normes pour faire exploser toutes les garanties collectives, le cadre national, c'est ce qui relie toutes les réformes du gouvernement.**

La refondation de l'école, avec la réforme du collège, avec les rythmes scolaires... la réforme territoriale qui donne tout pouvoir aux régions : toutes ces mesures sont faites pour remplacer les normes et réglementations nationales par des règles locales au niveau des collectivités, des établissements et des services.

**Le Code du Travail dynamité, c'est l'explosion de tous les statuts.** Le projet El Khomri prévoit d'ailleurs la mise en place du compte personnel d'activité (CPA) pour les fonctionnaires : les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de temps de travail laisseraient la place à une individualisation généralisée.

**Code du travail, statut, salaires : tout est lié.**

Le report du projet de loi ne change rien. Ni amendable, ni négociable. Ce qu'il faut c'est le retrait pur et simple.

**Imposer ce retrait serait un puissant point d'appui  
pour la satisfaction de nos revendications.**

- Retrait du projet El Khomri
- Défense du statut de la Fonction publique
- point d'indice : rattrapage, augmentation immédiate de 8%

**Le 31 mars, grève interprofessionnelle  
à l'appel de FO, CGT, Solidaires, FSU, UNEF, UNL, FDL**

La FNECFP-FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements et les services et à préparer, à décider la grève le 31 mars avec les salariés du privé et du public. Elle invite à mettre en discussion la question de la grève jusqu'au retrait du projet de loi.